

# Documents et Informations

## LES MARCHANDS DU COMTE DE BEAUCE

(De notre envoyé spécial)

Jeudi soir, 11 novembre courant, les marchands du Comté de Beauce se sont réunis à Valley Junction dans le but de créer une vaste organisation affiliée à l'Association des Marchands-Détailleurs Incorporée, pour prendre soin de leurs intérêts corporatifs et défendre efficacement leur cause.

L'assemblée était des plus nombreuses et des mieux composées et les principaux marchands de la région s'étaient fait un devoir d'y assister. M. J. O. Gareau, vice-président du Bureau Fédéral de l'Association et M. J. A. Beaudry, secrétaire provincial de l'Association étaient venus de Montréal, tout exprès pour assister à cette imposante manifestation, qui devait doter le Comté de Beauce d'une organisation solide, groupant sous le même drapeau tous les marchands soucieux de marcher de l'avant et de voir progresser leurs affaires.

Les orateurs s'appliquèrent à démontrer la nécessité qu'il y avait pour les détaillants, surtout à l'heure présente, de se sentir des coudes, de former un corps bien défini et armé pour lutter contre les difficultés sans cesse croissantes du commerce. Leurs paroles furent saluées d'acclamations et l'on procéda séance tenante à l'organisation de cette importante succursale de l'Association des Marchands-Détailleurs Incorporée.

La nomination des officiers fut soumise au vote des membres inscrits et le scrutin donna les résultats suivants :

Président : M. E. J. Turcotte, de East Broughton, P. Q.  
 1er Vice-Président : M. J. L. Blanchet, de Lambton, P. Q.  
 2e Vice-Président : M. Jean Rancourt, de Saint-Victor, P. Q.  
 Secrétaire : M. Henri Renaud, de Beauceville, P. Q.  
 Trésorier : M. Emile Roberge, de Lambton, P. Q.  
 Auditeur : M. J. A. Fournier, de Valley Junction, P. Q.

Le "Prix Courant" adresse à la succursale du Comté de Beauce de l'Association des Marchands-Détailleurs, tous ses vœux de longue durée et de succès et prie les officiers élus d'accepter ses félicitations les plus sincères.

Il est véritablement réconfortant de voir que des marchands d'initiative lancent de tels mouvements de progrès, et créent de semblables manifestations d'énergie, au moment même où notre pays traverse une crise redoutable, et il ne fait aucun doute que cet effort ne sera pas stérile et que bien au contraire, il préparera à nos marchands de campagne des lendemains de merveilleux succès et des perspectives brillantes de réussite.

## LA "CANADIAN POSTER CO."

La "Canadian Poster Co.", l'importante firme de publicité par l'affiche, dont M. H. A. Williams est l'actif gérant, nous prie d'informer nos lecteurs que sa nouvelle adresse est : Edifice Lewis, Montréal.

## LA PRODUCTION DE LA VIANDE A BON MARCHÉ

La valeur des aliments destinés à l'alimentation du bétail augmentant rapidement, les agriculteurs ont tendance à renoncer à l'élevage, trouvant dans les engrais verts et les engrais artificiels les éléments dont la restitution est nécessaire au sol. Le Station de Pennsylvanie s'est proposée de rechercher si l'utilisation, comme aliment, du blé-d'Inde ensilé ne permettrait pas d'obtenir l'engraissement à bon compte.

L'expérience a porté sur 24 boeufs, divisés en deux lots égaux, chaque lot recevant du blé-d'Inde en épis, des tourteaux de coton et du blé-d'Inde en tiges qui avait été ensilé; les proportions de maïs en grains et de maïs ensilé variant avec les lots. On observa, en ce qui concerne l'accroissement du poids moyen des deux lots, que 1,000 lbs de blé-d'Inde ensilé remplacent 894.6 lbs de blé-d'Inde sec.

Les deux lots ayant été vendus au marché de Pittsburg, on a calculé que le bénéfice net (différence entre le prix d'achat et le prix de vente diminuée du coût de la nourriture), était le plus élevé pour le deuxième lot, qui avait reçu du maïs ensilé seulement à la fin de l'expérience. Donc, bien qu'il soit avantageux d'utiliser le blé-d'Inde à ensilage même pour l'engraissement, il y a néanmoins intérêt à ne l'employer qu'à la fin de l'engraissement.

Une autre expérience a été entreprise pour déterminer la ration d'hiver la plus économique pour les vaches. L'expérience, qui porta sur dix Durhams et dix Aberdeen-Angus, conduisit aux mêmes conclusions que la première, à savoir que l'utilisation du blé-d'Inde ensilé pour l'hiver permet, tout au moins dans l'Etat de Pennsylvanie, d'entreprendre, avec bénéfices, la production de la viande.

## LES TOMATES EN BOITES SERONT RARES

A l'assemblée de la "Tri-State Cannery Association" qui a eu lieu récemment à Wilmington le secrétaire de cette association a fait remarquer que l'Angleterre a acheté aux Etats-Unis, depuis quelques mois, près d'un demi-million de caisses de tomates en boîtes, parce qu'elle ne peut plus s'approvisionner, pour le moment, en Italie où elle s'en procurait jadis 300,000 caisses par saison.

Le Canada envoie d'habitude son surplus de tomates en Angleterre; mais sa récolte, cette année, a été très réduite (on l'évalue d'un tiers à un dixième des récoltes ordinaires).

La mère-patrie devra donc continuer de s'adresser aux Etats-Unis où, malheureusement, la récolte des tomates est aussi moindre que la moyenne.

Les conserves de tomates des Etats du New Jersey, du Delaware et du Maryland ne s'élèvent qu'à 3,967,468 caisses contre 8,809,000 en 1913 et 7,913,000 en 1914. Or, ces trois états fournissent jusqu'aux deux tiers de la production de tomates en conserves de tous les Etats-Unis.